LA LETTRE BLEUE

n° 41
novembre 2012

Le mensuel des partenaires du département

hauts-de-seine
CONSEIL GÉNÉRAL

Le site de maintenance et de remisage du T2 à Colombes.

SOMMAIRE

Les transports dans les Hauts-de-Seine p. 2-5
Les décisions départementales p. 6-7
La voirie départementale p. 8
Parole d'élu : Jean Sarkozy p. 9
Les actualités p. 10-11
Le conseil général recrute p. 12

CHIFFRE DU MOIS

1 355 471 €

Ont été attribués par l'assemblée départementale lors de la commission permanente du 8 octobre pour la réhabilitation, la résidentialisation, l'acquisition et/ou la construction de 159 logements sociaux à Chaville, Rueil-Malmaison et Neuilly-sur-Seine.

Les Hauts-de-Seine, un département en mouvement

Les déplacements sont une préoccupation quotidienne des Franciliens. Conscient de ces enjeux, le conseil général des Hauts-de-Seine a consacré aux actions en faveur des déplacements, de la voirie et de la circulation près de 264 millions d'euros en 2012.

Ces investissements visent à répondre aux multiples attentes de mobilité des Alto-Séquanais : une nouvelle desserte de La Défense avec le projet Eole (prolongement à l'Ouest de la ligne E), le Réseau de Transport du Grand Paris de banlieue à banlieue et des prolongements de lignes de métro (lignes 4, 14) vont délester le RER A, la ligne 1 et la ligne 13. Ce sont aussi les deux prolongements de tramways T1 et T2 en service à la mi-novembre, les travaux du tramway T6 Châtillon-Vélizy-Viroflay, de nouveaux tramways déjà programmés (Croix de Berny - Clamart et T1 jusqu'à Rueil-Malmaison) et la transformation en boulevards urbains des anciennes routes nationales : RD7 et RD1 sur les berges de Seine, RD920 au Sud.

Ces aménagements permettent une circulation fluide, mais apaisée, et un nouveau partage de l'espace public, respectueux des piétons et des cyclistes et de leur sécurité. Avec déjà plus de 400 km de promenades piétonnes aménagées, de grandes forêts et 625 ha de parcs départementaux, 40 km de berges de la Seine rendus aux habitants et un réseau maillé de plus de 100 km de pistes cyclables, cette nouvelle mobilité libre et choisie dans un cadre exceptionnel est un grand atout de notre département en mouvement.

Patrick Devedjian
Président du conseil général
des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Lundi 12 novembre
Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Jeudi 15 novembre
Inauguration du tramway T1

Vendredi 16 novembre
Réunion publique sur l'aménagement du parc de La Folie Saint-James à Neuilly

Lundi 19 novembre
> Inauguration du tramway T2
> Forum alto-séquanais de l'innovation sociale à l'hôtel du Département à Nanterre

Lundi 3 décembre
Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Les tramways sur la bonne voie

Circulation du T2 en direction de La Défense.

Les prolongements ou créations de lignes de métro et de tramway sont au cœur de la politique menée par le conseil général en matière de déplacement. La prolongation du T1 sera inaugurée le 15 novembre et celle du T2, le 19.

T1 + 10 stations le 15 novembre

Dix nouvelles stations, 5 km de prolongement, cinq communes des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis traversées, le nouveau maillon flambant neuf de la ligne de tramway n° 1 attend ses futurs passagers fin 2012. Fort du succès rencontré depuis sa mise en service, le T1 gagne du terrain entre les gares de Saint-Denis et d'Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles en passant par l'Île-Saint-Denis, Villeneuve-la-Garenne et Gennevilliers. Rapide (17 mn entre Saint-Denis et Les Courtilles) et fréquent (passage toutes les quatre minutes aux heures de pointe et huit minutes aux heures creuses), le futur prolongement du tramway s'interconnectera parfaitement aves les autres modes de transport (Bus, ligne 13 et RER C) pour offrir une véritable alternative à la voiture qui représente encore aujourd'hui deux tiers des déplacements sur cet axe.

Financement

Ce projet est inscrit au contrat de plan État-Région Île-de-France 2000-2006 puis au contrat de projets 2007-2013. Le coût global sera de 150 M€ (conditions économiques janvier 2006) dont 25,47 % à la charge du conseil général des Hauts-de-Seine.
Tout sur www.t1avancede10.fr

Le T1 vers le T2

Le conseil général participe également au prolongement du T1 jusqu'à Nanterre et Rueil-Malmaison pour compléter l'armature de transports de proximité dans ce territoire très dense. Une concertation préalable a eu lieu fin 2011 sur un tronçon depuis « Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles » jusqu'au tramway T2 à Colombes. En avril dernier, le Département avait émis un avis favorable au tracé nord de la traversée de Colombes. Le T1 permettra de compléter le tracé en rocade autour de Paris, de relier entre elles les communes du Nord-Ouest francilien, de rejoindre rapidement le quartier d'affaires de La Défense ainsi que d'effectuer toutes les correspondances vers le Nord et le Sud. Le conseil général prévoit de 125 à 135 M€ d'investissements (hors achat des rames et acquisitions foncières).

193,05 M€
C'est le budget alloué par le Département pour les transports en commun en 2012.

91,68 M€
Le montant de la contribution du conseil général au Syndicat des transports parisiens (Stif).

25,47 %
C'est la participation du conseil général dans le financement du prolongement du tramway T1 (Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles) dont le coût global est de 150 M€.

19,81 M€
Soit une contribution de 9 % dans le projet du tramway T2 entre La Défense et Bezons, qui s'élève à 223,49 M€.

Le T2 + 7 stations le 19 novembre

Avec sept nouvelles stations entre La Défense et Bezons, la ligne 2 du tramway se prolonge au Nord en douze minutes chrono en desservant les villes de Courbevoie (Faubourg de l'Arche), de La Garenne-Colombes (Charlebourg, Les Fauvelles), de Colombes (Parc Pierre-Lagravère, Victor-Basch, Jacqueline-Auriol) et de Nanterre ; et de Bezons (Pont de Bezons). Mode de transport éco-responsable, les douze rames doubles auront la capacité d'accueillir chacune 426 passagers soit l'équivalent de six bus.

Les aménagements urbains
Les abords du tracé offriront 3 000 m² de surfaces végétalisées ainsi que 1 100 arbres de 44 variétés et de 19 essences différentes. Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, la fréquence de passage sera de quatre minutes aux heures de pointe et sept à huit minutes aux heures creuses.

Financement
Coordonné par le conseil général mandaté par le Stif, ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007- 2013. Le coût total de l'opération est de 223,49 M€ (conditions économiques janvier 2006) dont 19,81 M€ pour le conseil général des Hauts-de-Seine.
Tout sur www.t2ladefensebezons.fr

T6 : de banlieue à banlieue

Le futur tramway T6 sur pneus a pour mission de relier Châtillon à Viroflay via Vélizy en 40 minutes. Cette nouvelle liaison inter-banlieues de14 km desservira également les communes de Malakoff, Montrouge, Fontenay-aux-Roses, Clamart et Meudon pour les Hauts-de-Seine et Vélizy-Villacoublay pour les Yvelines.
Coordonné par le conseil général mandaté par le Stif, le T6 facilitera les déplacements de près de 150 000 résidents et actifs des deux départements, tout en assurant des correspondances efficaces avec le réseau existant du métro ligne 13, du RER C, des Transiliens et autobus.
La mise en service est prévue en 2014 pour la section de surface et en 2015 pour la totalité.

Financement
Le projet s'inscrit dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013 pour un coût de réalisation de 384,08 M€ (hors matériel roulant - conditions économiques janvier 2006). Coordonnateur de la maîtrise d'ouvrage, le conseil général des Hauts-de-Seine prend en charge 20 % du financement, soit 76,43 M€.
Tout sur www.tramway-chatillon-viroflay.fr

Un, deux, trois, 4

La ligne 4 du métro qui relie aujourd'hui la Porte de Clignancourt à la Porte d'Orléans est en cours de prolongement au Sud jusqu'à Mairie de Montrouge. Cette radiale qui irrigue le cœur de la capitale, quitte pour la première fois de son histoire le périmètre de Paris intra-muros. Elle bénéficiera ainsi à 40 000 personnes résidant ou travaillant à Montrouge. Sa longueur totale exploitée passera à 11,5 km. Sur l'ensemble du tracé supplémentaire de 1,4 km de tunnel et donc 2,8 km pour les deux voies, on été placés 250 tonnes de ballast, 3 250 traverses en béton, 1 700 tonnes de rails et 9 appareils d'aiguillage. La mise en service est prévue en mars 2013. Une concertation a eu lieu début 2012 sur le prolongement jusqu'à Bagneux (phase 2 du projet).

Financement
Le coût total s'élève à 169,119 M€ dont 24 M€ (14 %) pour le conseil général des Hauts-de-Seine.
Tout sur www.rendezvousavecla4.fr/blog

Le Tac

Le Tramway Antony-Clamart (Tac), nouvelle ligne de 8,2 km dans les Hauts-de-Seine, reliera Antony (Croix de Berny) à Clamart (Place du Garde) via Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson en 14 stations. Plus de 30 000 voyageurs devraient emprunter ce tramway chaque jour. Ce projet renforcera les liaisons de banlieue à banlieue, en correspondance avec le RER B, la ligne TVM à Croix de Berny et avec le tramway T6. La qualité du service rendue aux voyageurs connaîtra une nette amélioration grâce à une vitesse commerciale estimée entre 20 et 22 km/heure, une fréquence régulière (10 mn en heures creuses et 5 mn en heures de pointe) et un plus grand confort (silencieux, écologique et lumineux).

Financement
Le coût des infrastructures est aujourd'hui estimé à 311 M€. Le Stif sera maître d'ouvrage du système de transport et le conseil général, coordonnateur du projet, sera maître d'ouvrage de l'aménagement urbain. Une concertation aura lieu début 2013.
Tout sur www.tramway-antony-clamart.com

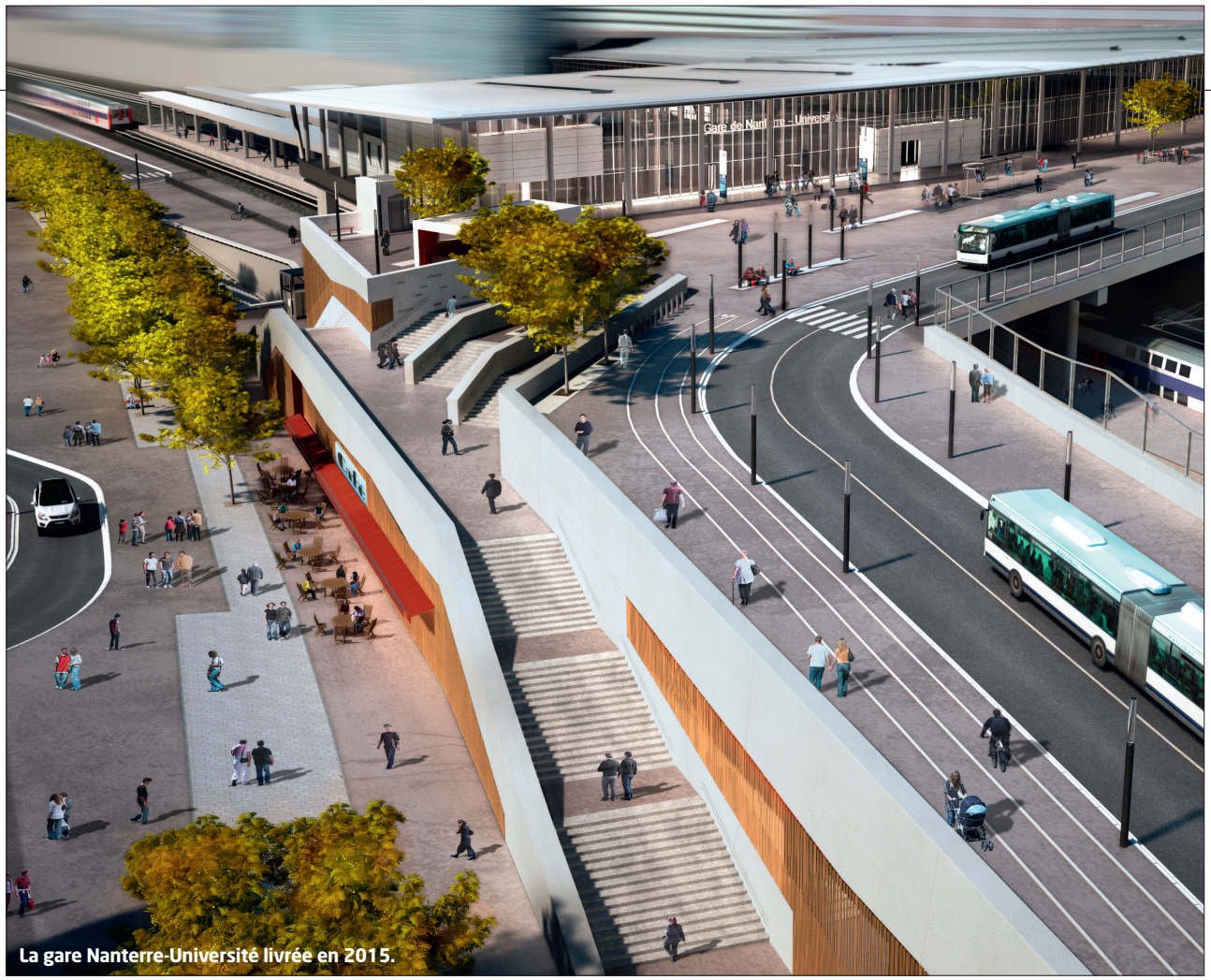

La gare Nanterre-Université livrée en 2015.

Pôle multimodal Nanterre-U

La gare Nanterre-Université a amorcé en 2006 une véritable mutation. Associant tous les modes de déplacement, train, RER, bus, vélo et, à terme, tramway avec le prolongement de la ligne T1, le nouveau pôle multimodal Nanterre-Université offrira à l'horizon 2015 une gare entièrement neuve.

La gare pourra accueillir 75 000 utilisateurs par jour dans un esprit de confort et de modernité. Les correspondances seront simplifiées entre le RER A et le Transilien et les quais seront allongés de 25 mètres. Les circulations seront mécanisées pour être accessibles à tous.

Les liaisons entre les différents quartiers ont aussi été prises en compte : la gare sera reliée au reste de l'espace urbain par un long parvis. Il fera le trait d'union entre l'Université Paris-Ouest-Nanterre, La Défense et les quartiers environnants. Le projet urbain comprend également la rénovation de l'université Paris X-Nanterre, la création d'une bibliothèque internationale de 30 000 m² et d'un centre commercial.

Financement total : 116 M€ dont 14,6 M€ pris en charge par le conseil général. Tout sur www.ladefense-seine-arche.fr/

Éole, prolongement du RER E

Le projet de prolongement du RER E prévoit la création de plusieures gares : à La Défense, à Nanterre et Porte Maillot. Il consiste à percer un nouveau tunnel entre La Défense et Haussmann Saint-Lazare, terminus actuel d'Éole et à réaménager la ligne et les gares existantes entre Mantes-la-Jolie et La Défense, sur 47 km. Ce projet va permettre de décharger de 10 à 15 % le RER A et la ligne 1 du métro, très saturés. Le conseil général prévoit une contribution financière de 160 M€. La mise en service est prévue pour 2020.

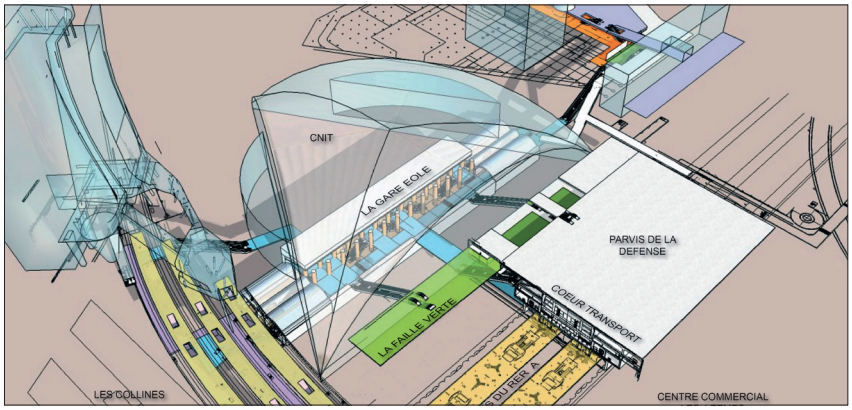

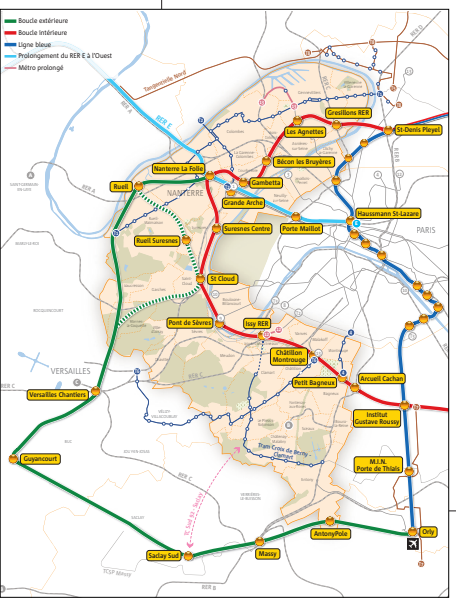

Grand Paris Express

À l'occasion de sa séance publique du 19 octobre dernier, l'assemblée départementale a adopté, à la quasi-unanimité, un vœu réaffirmant *« la volonté des élus à ce qu'Éole et le tronçon sud de la ligne rouge soient considérés comme toutes premières priorités et que les travaux ensuite de la ligne rouge s'engagent sans interruption pour la section de Saint-Cloud à Pleyel ».*

Métro ligne 14

Le prolongement de la ligne 14 s'intègre dans le projet du Grand Paris Express. Son principal objectif est de désaturer la ligne 13 du métro. Cette ligne a été prolongée à Asnières et Gennevilliers, avec deux nouvelles stations " Les Agnettes " et " Les Courtilles ", mises en service en juin 2008 après trois ans de travaux. Le coût du projet est estimé à 1,2 milliard d'euros.

Ce financement est réparti entre les collectivités territoriales (la région Île-de-France, la mairie de Paris, le conseil général des Hauts-de-Seine et le conseil général de la Seine-Saint-Denis) à hauteur de 70 %, et la Société du Grand Paris pour le compte de l'État, à hauteur de 30 %. Démarrage des travaux : fin 2013. Mise en service : horizon 2017.

Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France

L'assemblée départementale, réunie le 19 octobre, a rejeté le Plan de Déplacements Urbains du conseil régional (PDUIF).

Même si l'assemblée départementale est d'accord sur les objectifs généraux énoncés par le Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France – favoriser les déplacements à pied, à vélo et en transports collectifs, rendre ces derniers plus attractifs, améliorer la sécurité routière, favoriser l'usage du train et de la voie d'eau pour les transports de marchandises... –, elle émet des réserves sur différents points.

Tout d'abord, *« le PDU doit être en conformité avec le Sdrif, schéma directeur de la région Île-de-France*, a rappelé Patrick Devedjian. *Or, ce dernier n'a pas encore été adopté. De plus, le PDU ne tient pas compte du projet du Grand Paris Express. »* Pour Jean-Loup Metton, vice-président en charge des transports, *« le projet de PDUIF dépasse le cadre de la planification qui est son rôle. Il ne respecte pas les compétences des collectivités. »* C'est pourquoi, le conseil général a émis un avis défavorable, demandé la révision du PDU « dans un esprit partenarial » et surtout la réalisation d'un audit financier.

Nicole Goueta

Groupe Majorité départementale (UMP)

LE DÉPARTEMENT TIENT SES ENGAGEMENTS, LE GOUVERNEMENT QUANT À LUI ABANDONNE LE PROJET DU GRAND PARIS DES TRANSPORTS

193,05 M€ investis en 2012, preuve de la volonté du Département de contribuer à l'amélioration des conditions de transport de ses administrés avec la mise en service du prolongement du T1 (vers Asnières/Interconnexion avec la ligne 13 et Gennevilliers), du T2 entre La Défense et Bezons (desservant Puteaux, Courbevoie, La Garenne-Colombes, Colombes et Nanterre), au moment même où le gouvernement de François Hollande signe l'arrêt de mort du métro en boucle autour de Paris, anéantissant les espoirs des Franciliens de voir leurs conditions de transport s'améliorer !

Jean-Loup Metton

Groupe Majorité départementale (Nouveau Centre)
www.elus-majorite92.com

MENACE SUR LE GRAND PARIS EXPRESS

La non-inscription au budget de l'État du financement nécessaire au lancement du Grand Paris Express est un signe inquiétant pour ce projet initié par l'ancienne majorité. Les concertations et les réunions publiques ont montré l'intérêt mais aussi l'attachement de la population pour le Grand Paris Express. Ce projet si nécessaire au désenclavement de certains territoires, si cruciale pour le dynamisme de notre économie et enfin si important pour les déplacements des usagers, risque de ne jamais voir le jour.

Bernard Lucas

Groupe PS, Europe Écologie, Les Verts
www.ps92.com - www.bernardlucas.fr

GRAND PARIS EXPRESS :
LA LIGNE ORANGE EST LANCÉE !

Les contraintes budgétaires actuelles ne permettent pas d'inscrire dans la loi de programmation 2013 les financements nécessaires pour le réseau Grand Paris Express. Toutefois, le gouvernement s'est engagé à lancer une mission de priorisation du chantier. D'ores et déjà, le Stif, tout en rappelant son attachement à l'ensemble du projet Grand Paris Express, a approuvé le dossier d'objectifs et de caractéristiques principales de la ligne orange, dite complémentaire, dont le tracé reliera Nanterre, via Colombes, au centre et sud du 93 !

Michèle Fritsch

Groupe communiste et citoyen
www.groupe-communiste92.org

MÉTRO GRAND PARIS EXPRESS :
LES ENGAGEMENTS DOIVENT ÊTRE TENUS

Des incertitudes se font jour sur le financement du Grand Paris Express et au-delà sur la réalisation, dans les délais prévus, du plan de mobilisation pour les transports de la Région Île-de-France. Déjà début 2012, avec Nicolas Sarkozy, ce projet avait fait les frais des politiques de réduction des dépenses publiques. Il ne serait compréhensible qu'un gouvernement de gauche agisse de la même manière alors que les populations de notre département et notre région ont besoin d'une amélioration des transports. L'État doit tenir ses engagements.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

La Lettre bleue publie, dans chacun de ses numéros, l'ensemble des rapports votés en commission permanente et en séance publique le mois écoulé. Ils sont en consultation sur le site internet du conseil général à l'adresse suivante : www.hauts-de-seine.net/rapports

Pour lire un rapport, il suffit d'inscrire son numéro dans le cadre du moteur de recherche qui s'affiche.

Tous les rapports - à l'exclusion de ceux qui font état de noms propres - sont mis en ligne environ une semaine après leur vote, en fonction de l'accusé de réception de la préfecture.

Vous pouvez également accéder à la rubrique depuis la page d'accueil du site. Il suffit de cliquer à droite sur la rubrique « Institution » puis « Assemblée départementale » et enfin « Les délibérations ».

COMMISSION PERMANENTE 08.10.12

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.644 Autorisation de procéder à la réforme de matériels audiovisuels provenant du Musée Albert-Kahn, d'imprimantes provenant de la direction des archives et d'un traceur utilisé par le Pôle Aménagement du Territoire.

12.648 Information sur les marchés à procédure adaptée attribués aux mois de juin et juillet 2012 conformément à l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales.

12.651 Autorisation de signer un marché de prestations de conseil et de représentation juridiques du Département devant le Conseil d'État et la Cour de Cassation

HABITAT

12.623 Attribution de concours financiers pour la construction de 95 logements sociaux – Neuilly-sur-Seine.

12.625 Attribution de concours financiers pour l'acquisition-amélioration de 37 logements sociaux – Rueil-Malmaison.

12.628 Attribution d'un concours financier pour l'acquisition en VEFA de 27 logements sociaux – Chaville.

12.647 Attribution de concours financiers pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées – Gennevilliers (tranche 17) – Colombes – Clamart.

12.666 Attribution d'aides à l'amélioration de l'habitat privé.

POLITIQUE DE LA VILLE

12.653 Rénovation urbaine – Commune de Clichy-la-Garenne – Attribution de cinq subventions d'investissement pour des opérations d'aménagement du secteur Entrée de ville – Victor-Hugo dans le cadre du projet de rénovation urbaine.

12.654 Rénovation urbaine – Commune de Colombes – Approbation d'une subvention d'investissement pour la réalisation de voiries et réseaux divers sur le secteur 2 des Grèves dans le cadre de projet de rénovation urbaine de Colombes.

12.665 Rénovation urbaine – Villeneuve-la-Garenne – Attribution d'un concours financier à l'ESH Coopération et Famille pour la création de deux parkings souterrains

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE

12.621 Route départementale 67 à Sceaux et Châtenay-Malabry avenue Sully-Prudhomme – section comprise entre la rue Paul-Couderc et le rond-point de Bergneustadt – Travaux d'éclairage public – Autorisation de signer le marché.

12.667 Travaux d'entretien, de rénovation de la couche de roulement ou de structure en matériaux hydrocarbonés sur les voies du domaine public et privé du département des Hauts-de-Seine – Autorisation de signature des marchés.

12.668 Travaux de marquage horizontal sur les voies du domaine public et privé du département desHauts-de-Seine – Autorisation de signature des marchés.

12.627 Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché d'étude urbaine, technique, économique et financière du réaménagement de la tête du pont de Sèvres et de la sous-préfecture à Boulogne-Billancourt.

12.626 Déclassement des routes départementales et approbation de la convention fixant les modalités de cette municipalisation entre le Département des Hauts-de-Seine et la ville de Bagneux.

12.635 Tramway Châtillon-Viroflay (T6) – Aménagement de la route départementale 406 – Acquisition de deux emprises route du Pavé-Blanc à Clamart.

12.655 Signature de l'avenant n° 2 au marché n° 09.253 relatif aux travaux d'infrastructure et d'aménagement urbain de la réalisation du tramway Châtillon-Vélizy-Viroflay – Lot n°2– Plateforme tramway, voirie, réseaux divers et aménagement urbain– Secteur 2.

12.664 Prolongement du tramway T1 de Saint-Denis à Asnières-Gennevilliers-Les-Courtilles – Commission d'indemnisation amiable du 24 mai 2012 – Approbation des propositions.

CULTURE
ANIMATIONS CULTURELLES

12.631 Programme de collaboration entre le Département et la Cité de la Céramique – Sèvres et Limoges – Convention de dépôt de deux vases chandelles de Jingdezhen au Musée de l'Île-de-France

12.632 Approbation des conventions type du dispositif Collège au cinéma 2012-2013.

12.649 Approbation de la convention type et des modalités de participation au dispositif Ciné-goûter 2012/2013.

AFFAIRES SCOLAIRES
CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

12.639 Aide départementale à la demi-pension dans les collèges publics et les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale du Département: attribution de subventions initiales au titre de l'année scolaire 2012-2013.

12.643 Attribution de subventions d'équilibre pour les services de restauration de collèges à gestion départementale.

12.661 Autorisation de signature de l'avenant n° 2 au marché de service de restauration en liaison froide auprès des collèges publics des secteurs nord et sud du département – lot 2 Sud.

12.658 Représentation du conseil général au sein du conseil d'administration du nouveau collège de Meudon-la-Forêt.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

12.656 Avenant de transfert du contrat de service relatif à la prestation de restauration collective du Pôle universitaire Léonard-de-Vinci.

PATRIMOINE

12.629 Avenant n° 2 au marché de surveillance et télésurveillance des bâtiments centraux.

12.646 Autorisation de signer l'avenant n° 6 au marché entretien avec garantie totale des installations de chauffage de certains bâtiments départementaux.

12.645 Autorisation de signer un avenant de transfert au marché de prestations de nettoyage des bâtiments du Pôle universitaire Léonard-de-Vinci.

12.633 Cession d'un volume en surplomb de la route départementale 992 au 89-91, boulevard National à la Garenne-Colombes.

12.634 Prolongement du tramway T1 entre Saint-Denis et Asnières-Gennevilliers– Acquisition d'une parcelle au 100 avenue de Verdun à Villeneuve-la-Garenne.

12.636 Déclassement de la caserne située 80 rue de Sèvres à Boulogne-Billancourt.

12.652 Villeneuve-la-Garenne – Parc des Chanteraines – Secteur des Hautes-Bornes– Réhabilitation des sanitaires des Hautes-Bornes – Autorisation de signer les marchés de travaux.

12.663 Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n° 10-7-428 de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la revégétalisation des berges de Nanterre.

EAU ET ASSAINISSEMENT

12.624 Convention relative à la gestion coordonnée des réseaux communaux et départementaux d'assainissement sur le territoire de la communauté d'agglomération Sud de Seine.

URBANISME

12.662 Association du Département aux procédures d'élaboration des plans locaux d'urbanisme - Commune de Bourg-la-Reine.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

12.620 Commission locale d'information auprès du Commissariat à l'Énergie Atomique de Fontenay-aux-Roses – Participation financière de l'ASN.

12.622 Aide départementale pour enfouissement de réseaux d'électricité.

RELATIONS INTERNATIONALES

12.630 Programme de lutte contre la malnutri-

tion à Siemp Reap – Cambodge (phase II).
12.650 Report d'un projet Initiatives Jeunes Solidaires 2011.
12.657 Mandats spéciaux accordés à trois élus du conseil général pour un déplacement en Arménie du 22 au 26 octobre 2012.

SPORTS - JEUNESSE
12.637 Subventions sport de haut niveau et élite, saison sportive 2011/2012.
12.640 Subventions aux clubs sportifs pour l'organisation de stages pour les jeunes licenciés.
12.641 Manifestations sportives du Département.
12.642 Subventions déplacements exceptionnels des clubs sportifs.
12.638 Soutien aux centres de loisirs municipaux.
12.660 Jeu-concours « Quiz Rugby – Top 14 » - Saison 2012/2013.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
12.659 Volontariat international en entreprise – Team Export Hauts-de-Seine.

NOUVELLES TECHNOLOGIES
12.669 Cotisation annuelle au CIGREF.

SÉANCE PUBLIQUE 19.10.12

12.136 Rapport d'observations définitives arrêtées par la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France sur la gestion de la Société d'Économie Mixte d'aménagement et de développement économique des Hauts-de-Seine (Sem 92) pour les exercices 2004 et suivants.

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE
12.143 Autorisation de signer l'avis relatif à la révision du Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France adopté en février 2012 par le conseil régional d'Île-de-France.
12.125 Compte rendu sur les offres notifiées aux expropriés et sur les réponses apportées à leurs demandes au nom du Département du 1er décembre 2011 au 31 juillet 2012 conformément à l'article L.3211-2 § 11 du Code général des collectivités territoriales.

DÉVELOPPEMENT DURABLE
12.141 Avis du Département sur le projet de Schéma Régional Climat Air Énergie.
12.142 Avis du Département sur le projet de plan de protection de l'atmosphère pour l'Île-de-France.
12.129 Aide départementale pour enfouissement de réseaux d'électricité.
12.130 Subvention pour l'aménagement ou le réaménagement des itinéraires inscrits au Plan départemental de promenade et de randonnée.

PATRIMOINE
12.126 Compte rendu sur la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, du 1er avril 2012 au 31 juillet 2012, conformément à l'article L.3211-2 du Code général des collectivités territoriales.

ANCIENS COMBATTANTS
12.122 Attribution d'une subvention complémentaire d'investissement au Comité du Souvenir Français de Chaville.

RELATIONS INTERNATIONALES
12.137 Approbation de conventions de coopération décentralisée avec la région du Tavouch (Arménie) et la province de Siem Reap (Cambodge).

AFFAIRES SCOLAIRES
CONSTRUCTIONS SCOLAIRES
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
12.140 Accord sur le programme prévisionnel d'investissement des lycées 2012-2022.
12.146 Dotations prévisionnelles de fonctionnement des collèges publics pour l'année 2013.
12.135 Subventions départementales d'investissement sur critères secteur éducation.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
12.120 Les actions en faveur de l'apprentissage.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
12.121 Dotation au fonds de garantie « Hauts-de-Seine - FAG ».

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
12.127 Compte rendu des actions en justice intentées au nom et pour le compte du Département du 1er avril au 31 juillet 2012 conformément à l'article L. 3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales.
12.128 Compte rendu sur les marchés à procédure adaptée attribués aux mois d'avril, mai, juin et juillet 2012 conformément à l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales.

SPORTS ET JEUNESSE
12.119 Communication du compte administratif de l'exercice 2011 et du budget supplémentaire de l'exercice 2012 du Syndicat interdépartemental de Paris et des Hauts-de-Seine pour la gestion des parcs des sports de Puteaux et d'Antony.

AFFAIRES SOCIALES ET FAMILLE - INSERTION PAR LE SOCIAL - AIDE SOCIALE À L'ENFANCE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
12.144 Municipalisation des crèches départementales de Gennevilliers.
12.138 Reconduction de la convention constitutive modifiée du groupement d'intérêt public dénommé « Agence française d'adoption ».
12.134 Attribution d'une subvention d'investissement à l'association dite « Société de Saint-Vincent de Paul-Louise de Marillac » pour l'aménagement de son local à Colombes.
12.123 Subvention départementale d'investissement en faveur de la commune de Courbevoie pour des travaux liés à la création d'un établissement d'accueil de la petite enfance.

PERSONNES ÂGÉES ET DÉPENDANCE
PERSONNES HANDICAPÉES
12.124 Subvention départementale d'investissement en faveur de la commune de Sceaux pour des travaux d'aménagement d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées.

SUBVENTIONS
12.133 Subventions départementales de fonctionnement allouées sur enveloppes.

FINANCES
12.131 Compte-rendu sur les décisions d'acceptation des donations au nom et pour le compte du Département des Hauts-de-Seine du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012 conformément à l'article L.3211 § 9 du Code général des collectivités territoriales.
12.132 Admission en non valeur des titres Exercice 2012.

DÉCISIONS MODIFICATIVES
12.145 Décision modificative n° 1 du budget départemental – Exercice 2012.
12.139 Décision modificative n° 1 pour exercice 2012 des établissements à prix de journée dotés d'un budget annexe.
12.147 Décision modificative n° 1 pour l'exercice 2012 du budget annexe de l'assainissement.

SYNTHÈSE DES RAPPORTS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 OCTOBRE 2012

Habitat et politique de la ville
1 355 471 € sont attribués par l'assemblée départementale pour la réhabilitation, la résidentialisation, l'acquisition et/ou la construction de 159 logements sociaux à Chaville, Rueil-Malmaison et Neuilly-sur-Seine.

Culture - Animations culturelles
> Opération nationale « Collège au cinéma » : le conseil général allouera 2,50 € par élève et par séance, et financera le transport des collégiens vers les salles de cinéma (pour les élèves n'ayant pas de cinéma partenaire de « Collège au cinéma » dans leur ville).
> « Ciné goûter » 2012-2013 : 1 620 € maximum sont alloués par salle partenaire de l'opération (180€ par séance) et 800 € sont alloués pour l'organisation d'un «ciné concert». Cette opération a rassemblé, pour la saison 2011-2012, plus de 28 000 spectateurs.

Affaires scolaires - Constructions scolaires
Aide départementale à la demi-pension dans les collèges publics, les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale du département : 533 956 € alloués. Le taux de réduction applicable se calcule à partir du quotient familial mensuel (QFM) et peut atteindre 85%, sachant que les familles sont aidées de manière lissée, sans effet de seuil.

Développement durable
Aide départementale pour enfouissement de réseaux d'électricité : 24 869 € alloués aux communes de Rueil-Malmaison et de Vaucresson.

Relation internationale
> Programme de lutte contre la malnutrition à Siem Reap au Cambodge : 25 557 € alloués à Antenna technologies France pour la réalisation de la deuxième phase d'un programme visant à lutter contre la malnutrition dans cette province.

LES RAPPORTS VOTÉS LORS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 OCTOBRE ET DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 19 OCTOBRE SERONT PUBLIÉS DANS LA LETTRE BLEUE DE NOVEMBRE

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR www.hauts-de-seine.net/rapports

Voirie départementale

Les principaux travaux du mois de novembre

Travaux sur la RD11 à Bois-Colombes (juillet 2012)

Antony
RD 920 : requalification de l'avenue Raymond-Aron entre le carrefour de la Croix-de-Berny et l'avenue de la Duchesse-du-Maine.
Les travaux ont débuté en octobre pour une durée prévisionnelle de douze mois.

Bagneux
Réhabilitation du collecteur avenue Aristide-Briand sur 300 m.

Bois-Colombes
> Rue du Général-Leclerc : réhabilitation du collecteur unitaire visitable.
> RD 11 bis : rue d'Estienne-d'Orves et avenue Charles-de-Gaulle.
Mise en œuvre du comité d'axe 178 de la rénovation de l'éclairage public et des arbres d'alignement.

Châtenay-Malabry
Le conseil général réaménage les accès du parc de la Vallée-aux-Loups-Chateaubriand. Les travaux concernent la requalification de la rue de Chateaubriand qui sera ouverte à l'automne 2013.

Châtillon - Clamart - Fontenay-aux-Roses - Clamart - Meudon
Les aménagements urbains se poursuivent sur le tracé du tramway T6 entraînant des modifications des conditions de circulation.
Depuis le début de l'été, la RATP, maître du système de transports, continue à installer le système de guidage sur plusieurs zones, ce qui pourrait occasionner ponctuellement des restrictions de circulation.
Toutes les informations sur www.tramway-chatillon-viroflay.fr

Fontenay aux Roses
RD 63 : section entre les carrefours des Mouillebœufs et Briand. Aménagement de voirie (mise en place d'une déviation). Durée des travaux quatre mois.

Gennevilliers
> Comité d'axe 304 : RD11 rue Jean-Jaurès.
> Pont de Gennevilliers RD 17 : réparation de l'ouvrage. Les travaux ont débuté en juillet pour une durée prévisionnelle de onze mois.
> Rue Marcel-Paul : réalisation des aménagements paysagers aux abords de la station de pompage du pont d'Épinay et revégétalisation de l'espace pour accroître la biodiversité.
> Le dernier secteur de la liaison verte de Villeneuve-la-Garenne et Gennevilliers, « Les Vallons de Seine » (2,1 ha), est en travaux pour un an, et s'achèvera à l'été 2013. L'aménagement proposé concerne la liaison avec le parc des Chanteraines jusqu'à la Seine, sur 1,8 km.

Nanterre
Fin des travaux de transformation de la pataugeoire en aire de jeux d'eau au parc André-Malraux. Cet équipement sera ouvert au public au printemps prochain.

Vanves
Rue Sadi-Carnot : réhabilitation du collecteur d'assainissement, partie ouest, côté rue Antoine-Fratacci.

Vaucresson
Liaison verte du haras Lupin à Vaucresson et Garches sur la promenade des Quatre-Forêts. Cette liaison a une double vocation piétonne et de corridor écologique. Un premier secteur a déjà été réalisé en 2008 ; le tronçon concerné pour 2012 se situe au droit du haras Lupin et porte sur une surface de plus de 1 ha. Elle rejoint la forêt de la Malmaison.

Villeneuve-la-Garenne
RD 9 : aménagement d'un rond-point sur le boulevard Gallieni au carrefour avec la rue Marc-Sangnier. Les travaux ont débuté en octobre pour une durée prévisionnelle de huit mois.

Tous les renseignements sur
www.hauts-de-seine.net/travaux

« Le Département est le seul à avoir voté une délibération fixant un objectif de 10 % de clauses sociales dans ses marchés publics »

À l'occasion du mois de l'économie solidaire, le conseil général organise le 19 novembre son deuxième forum de l'ESS.

Un peu plus d'un an après, quel bilan faites-vous du premier appel à projets lancé à l'été 2011 ?
Le premier appel à projets était en quelque sorte un test. En effet, le Département avait voté quelques mois plus tôt son rapport visant à développer l'économie sociale et solidaire dans les Hauts-de-Seine. Afin de pouvoir repérer les besoins du territoire, il a semblé pertinent que ce premier appel à projets soit le plus large possible et ne vise pas un secteur d'activité en particulier.
J'ai pu constater que l'aide apportée aux vingt lauréats de 2011 a eu deux effets majeurs pour ces derniers : le premier, celui de leur apporter une crédibilité leur permettant de convaincre d'autres financeurs. Le deuxième, d'acquérir une notoriété qui a accéléré leur développement. J'en veux pour exemple L'Atelier d'Architecture Autogérée, qui a fait partie des 17 cabinets retenus au niveau mondial pour exposer cette année à la Biennale de Venise.

Jean Sarkozy
Vice-président chargé de l'Économie sociale et solidaire

Que représente aujourd'hui l'économie sociale et solidaire dans les Hauts-de-Seine (nombre d'entreprises, nombre d'emplois…) ?
D'abord, je souhaite préciser que l'ESS n'est pas un secteur aussi confidentiel qu'on pourrait le croire puisqu'il représente 11 % du PIB. Au niveau national, ce sont 2,26 millions de salariés travaillant dans 215 000 entreprises qui totalisent plus de 365 milliards de chiffre d'affaires. En ce qui concerne les Hauts-de-Seine, 12 300 entreprises sont présentes et emploient 150 000 salariés. Les derniers chiffres officiels remontant à 2009, il y a tout lieu de penser qu'ils sont bien plus importants aujourd'hui. Nous avons aussi la chance d'abriter à Gennevilliers le siège social de l'un des principaux acteurs de l'ESS : le groupe coopératif Chèque Déjeuner, qui compte aujourd'hui plus de 2 000 collaborateurs répartis dans 13 pays.

Les lauréats du deuxième appel à projets seront dévoilés le 19 novembre. Quelles sont les particularités des dossiers retenus ?
L'appel à projets publié cette année portait sur l'innovation sociale. Il faut entendre par là tout projet répondant à un besoin social, défini de manière plus adéquate et plus durable que les solutions existantes. Les dossiers ont donc été analysés et retenus sur la base de ce critère, auquel s'est ajoutée la dimension économique du projet. En effet, le Département vient en aide au démarrage des projets : cette aide est limitée à un an. Les dossiers retenus sont aussi ceux qui auront su démontrer leur auto-suffisance économique à moyen et long terme. Enfin, l'Économie sociale et solidaire est un secteur dont on sait aujourd'hui qu'il est porteur d'emplois locaux, non-délocalisables. La création d'emplois a donc également été prise en compte.
Cette année, le conseil départemental de l'Économie sociale et solidaire a procédé à l'audition des candidats éligibles, ce qu'il n'avait pu faire l'an dernier.

Qu'attendez-vous du forum du 19 novembre ?
J'en attends surtout des résultats concrets, notamment grâce à une participation active des acteurs présents dans la salle. L'an dernier, 20 % d'entreprises de l'économie traditionnelle sont venues au Forum. Ce Forum doit être un espace ouvert aux échanges entre des professionnels qui ne se rencontrent jamais d'habitude. Je souhaite qu'il favorise des alliances entre le secteur marchand et le non marchand, afin de faire émerger une offre de services innovante pour les Hauts-de-Seine, tant pour ses habitants que pour ses entreprises.

Le Département développe-t-il d'autres actions en faveur de l'ESS ?
Tout à fait. Je citerai pour exemple l'aide importante accordée aux structures d'insertion par l'activité économique, qui permettent aux publics éloignés de l'emploi un retour progressif vers le monde du travail : c'est le cas des chantiers d'insertion. Par ailleurs, le Département est à ce jour le seul à avoir voté une délibération fixant un objectif de 10 % de clauses sociales dans ses marchés publics, rendant obligatoire pour les entreprises prestataires de notre collectivité le recrutement de bénéficiaires du RSA. À la mi-2012, nous avions déjà dépassé les 15 %, les secteurs principalement concernés étant les espaces verts, la voirie et le bâtiment. Nous commençons d'ailleurs à constater l'effet vertueux de ce dispositif : lorsque les entreprises sont satisfaites du travail des bénéficiaires, elles n'hésitent pas à leur proposer un CDI.

Lire aussi page 10.

Retrouvez sur www.hauts-de-seine.net, rubrique Économie, toute l'actualité traitant de l'Économie sociale et solidaire.

Rendez-vous au Simi

Pour la deuxième année consécutive, le conseil général participe au Salon de l'immobilier d'entreprise du 5 au 7 décembre au Palais des Congrès de Paris. Le Département a proposé en début d'année aux collectivités des Hauts-de-Seine ne disposant pas de stand à ce Salon, de mettre à leur disposition le sien pour exposer leurs projets d'aménagement et d'immobilier d'entreprise, tenir des rendez-vous et organiser des conférences. Une dizaine de collectivités seront présentes : les villes d'Antony, Asnières, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Colombes ; les communautés d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, Sud de Seine, Mont-Valérien ; et Grand Paris Seine Ouest. Le 5 décembre, le Département organisera une conférence sur « *L'attractivité des Hauts-de-Seine pour les promoteurs et les investisseurs en immobilier d'entreprise* ». Toutes les informations sur www.hauts-de-seine.net, rubrique Économie.

40 000 €

C'est la somme allouée en 2012 par le conseil général aux apprentis résidant dans les Hauts-de-Seine, en leur accordant une aide financière correspondant à la moitié de l'équipement nécessaire à leur formation. La participation départementale aux frais de scolarité a permis en 2011 à 155 jeunes de bénéficier de cette bourse. Sont concernés les apprentis en CAP, BEP, baccalauréat professionnel, brevet professionnel et BTS.

Procoms : des commerçants récompensés

Le conseil général et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - Hauts-de-Seine ont remis, le 8 octobre, les prix de la performance commerciale à trois associations de commerçants. Face à la concurrence des grands pôles commerciaux, le Département soutient chaque année des opérations organisées par les associations locales de commerçants dans le cadre du dispositif Procoms (Promotion du Commerce et des Services). Sept associations ont été récompensées pour un montant global de près de 32 000 €. Les meilleures opérations reçoivent les prix de la performance commerciale, d'une valeur de 1 600 € attribués cette année à l'association « Montrouge Commerces - UDAC », l'association des Commerçants des Marchés de Boulogne-Billancourt « ACMBB » et l'association des Commerçants Mairie d'Issy « ACMI ».

ESS, deuxième forum départemental

Les lauréats de l'appel à projet du conseil général seront dévoilés le 19 novembre.

Le 28 septembre dernier, dans le cadre du deuxième appel à projets d'Économie sociale et solidaire (ESS), quarante-trois dossiers ont été instruits en commission. Les candidats ont soumis leur projet portant sur le thème de l'innovation. Les lauréats seront connus le 19 novembre lors du forum alto-séquanais de l'innovation sociale à l'hôtel du Département à Nanterre. Patrick Devedjian signera un accord de partenariat avec les présidents des trois réseaux ESS : Réseau des Territoires d'Economie Solidaire (RTES), L'Atelier et Le Mouvement des Entrepreneurs Sociaux (MOUVES). Jean Sarkozy, vice-président chargé de l'Économie sociale et solidaire et de l'Insertion par l'économie au conseil général dressera un bilan des deux premiers appels à projets et des perspectives du dispositif. Le premier appel à projets ESS a permis de créer de nouveaux services et emplois dans les Hauts-de-Seine : 20 projets ont été financés par le conseil général en 2011.

Le forum sera l'occasion pour les anciens lauréats de présenter les évolutions de leur entreprise. L'édition 2012 verra deux intervenants, Sylvie Nourry, directrice de l'union régionale des Sociétés Coopératives et Participatives (Scop) et Emmanuel Soulias, directeur de la responsabilité sociale et environnementale du groupe Macif, aborder respectivement les thèmes de « La transmission/reprise innovante d'entreprises dans les Hauts-de-Seine » et « L'innovation sociale : un outil du développement local ».

Une aide de 80 000 €

Le conseil général finance jusqu'à 50 % du budget de fonctionnement du projet dans la limite de 50 000 € et 80 % du budget d'investissement dans la limite de 30 000 €. Au total, le Département peut allouer une aide de 80 000 € aux lauréats.

Retrouvez notre reportage vidéo sur video.hauts-de-seine.net

L'entreprise Lavéo, un lavage auto écolo et solidaire avec des produits biodégradables et respectueux de l'environnement.

Relance à Colombes

Un avenant à la convention Anru a été signé le 13 octobre par les différents partenaires. Il concerne principalement le quartier Fossés-Jean/Bouviers.

Dans le secteur des Fossés-Jean/Bouviers, 140 logements seront détruits et 250 construits. Trois immeubles vont connaître une réhabilitation importante, deux une résidentialisation complète. Pour favoriser la mixité, la part de logements sociaux familiaux passera de 66 à 60 %. Au centre, une place sera créée regroupant des services publics, des commerces et une résidence hôtelière. L'avenant porte l'enveloppe budgétaire à 293 millions d'euros dont 113 pour les Fossés-Jean. Le conseil général participe à hauteur de 46 millions d'euros.

Le Racing flambant neuf

Le club de rugby des Hauts-de-Seine a inauguré, lundi 15 octobre, son nouveau centre d'entrainement et de formation au parc des Sports du Plessis-Robinson.

Sur six mille mètres carrés loués à la ville - quatre mille de bâtiments et deux mille de terrains -, le nouveau centre regroupe désormais le siège du club, l'équipe professionnelle, le centre de formation et une école de rugby. Les travaux auront duré près de dix-huit mois. Dans leur bâtiment surnommé le «sanctuaire», les joueurs du Top 14 bénéficient notamment d'une salle de musculation, d'une piscine et de deux bassins de récupération chaud et froid. Dans un bâtiment adjacent, les jeunes du centre de formation profitent eux de studios et de salles de classe. Tous s'entraînent sur deux terrains de 700 m^2, un synthétique et un naturel. Aujourd'hui le Racing Métro 92 accueille plus de 750 jeunes.

Ne reste plus que l'Arena : une arène multimodale, avec toit rétractable et pelouse synthétique, qui pourra accueillir entre 15 000 et 40 000 spectateurs selon les configurations. Elle devrait être construite à Nanterre à la place de l'actuel stade des Bouvets et livrée en 2015.

Budget cantine

Combien coûte la cantine d'un enfant au collège ? Sur www.hauts-de-seine.net, dans la rubrique « Éducation/Jeunesse », en cliquant sur « L'aide à la demi-pension », l'internaute accède à une calculette en ligne. Elle permet d'évaluer le prix des repas d'un collégien selon le quotient familial et l'établissement où il est scolarisé.

Assistance victimes Hauts-de-Seine : unique en France

Créé et financé par le conseil général en 2005, le dispositif d'aide aux victimes d'infractions pénales a pour but de soutenir les Alto-Séquanais victimes d'actes de délinquance ou de violence.

Pour la première fois, ce dispositif novateur et unique en France associe une action d'urgence et une action de proximité. Le service d'aide aux victimes en urgence (Savu 92) envoie des équipes de cinq psychologues auprès des victimes. En binôme, ils assurent une permanence mobile de 10h à 23h et se déplacent dans tout le département afin d'apporter en urgence, aide et soutien psychologique. Leurs interventions peuvent être systématiques, dans les cas d'homicides volontaires, d'agressions sexuelles, d'accidents routiers mortels, de coups et blessures volontaires, vols avec violence, abus de faiblesse. Concernant l'action de proximité, trente-cinq permanences hebdomadaires ou bihebdomadaires de l'Adavip 92 sont assurées dans les vingt-cinq commissariats de police des Hauts-de-Seine, soit dans chaque circonscription de sécurité publique. Neuf juristes, qualifiés dans le domaine du droit des victimes et personnels salariés de l'Adavip 92 reçoivent confidentiellement les victimes au sein de commissariats. Leur mission : écoute, conseil et orientation, notamment par rapport aux procédures mises en œuvre.

Le réseau d'aide aux victimes d'infractions pénales : 01 47 21 66 66.

L'Adavip : www.adavip92.org

25 000

C'est le nombre de victimes d'infractions qui ont été prises en charge par le dispositif « Assistance victimes Hauts-de-Seine » depuis 2005.

1 séance, 2 films

Jusqu'en décembre le conseil général propose aux jeunes Alto-Séquanais de 12 à 18 ans, des soirées cinématographiques à prix réduit grâce à l'opération « En mode ciné ».

Le concept : deux films ayant un dénominateur commun (réalisateur, thème, mise en regard film patrimoine/sortie nationale) et une conférence-débat entre les deux projections. Les cinémas partenaires de l'opération se sont accordés à définir un prix de place attractif pour les séances. Pour cette première édition, cinq salles ont ouvert leurs portes. Le Select à Antony, et Le Rex à Châtenay-Malabry ont déjà projeté leur film. Jean-Vigo à Gennevilliers proposera le thème de « La musique au cinéma » le 6 décembre ; le Centre d'art et de culture de Meudon « Un court – un long » le 7 décembre et enfin Gérard-Philipe au Plessis-Robinson terminera avec « Le suspens au cinéma » le 9 décembre. Plus d'informations en contactant directement les cinémas partenaires ou sur vallee-culture.hauts-de-seine.net

Le conseil général recrute

Mettez vos compétences au service de grands projets

Un juriste

Vous élaborerez des notes de synthèse, d'expertise et de préconisations à l'attention des services sollicitant un conseil juridique. Vous instruirez par ailleurs et rédigerez les écritures en demande et en défense, en liaison avec les avocats. Vous suivrez les procédures de référé et au fond ainsi que l'exécution des décisions de justice.

Profil : diplôme de 3e cycle en droit public ; connaissance de la réglementation en matière de marchés publics ; expérience professionnelle dans le domaine juridique, et notamment en contentieux des marchés publics, d'au moins trois ans, de préférence dans les collectivités territoriales ; aptitude à l'analyse et à la synthèse.

Réf : IP CLF.11.284 - Poste basé à Nanterre

Un analyste financier

Au sein de la direction du Budget, vous serez force de proposition sur l'ensemble des opérations du cycle budgétaire (programmations, suivi des engagements budgétaires).

Profil : connaissance des nomenclatures budgétaires et comptables applicables aux Départements (M52 et M49) ; maîtrise des outils bureautiques (Excel, Word, Power Point et Grand Angle) ; capacité d'analyse et de synthèse ; rigueur et méthode.

Réf : 79 IP.CL.12.272 - Poste basé à Nanterre

Un chargé de mission « musiques actuelles »

Dans le cadre de la politique culturelle définie et sous l'autorité du responsable du secteur, vous animerez et mettrez en œuvre des actions dans le champ des musiques actuelles en lien avec les acteurs du secteur. Vous impulserez et développerez la réalisation de projets de musiques actuelles en direction des amateurs, des professionnels et des publics.

Profil : connaissance et maîtrise du montage de projets culturels ; expertise dans le champ des musiques actuelles ; connaissance du réseau des acteurs des musiques actuelles ; connaissance de l'environnement territorial ; sens des responsabilités, capacité à la prise de décision ; très grande disponibilité (déplacements fréquents).

Réf : 79 EL.MR 12.264 - Poste basé à Nanterre

Un chargé d'opérations voirie

Sous l'autorité du chef d'unité, vous serez chargé(e) du suivi des d'opérations de voirie dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des opérations de rénovation, de requalification et de sécurisation de la voirie.

Profil : connaissances en génie civil (voirie), infrastructures routières et en réglementation technique et normes d'exécution des projets (circulations douces, accessibilité EP/SLT, assainissement...) ; expérience dans le domaine de l'environnement et développement durable ; pratique des marchés publics de travaux ; maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook, Autocad, logiciel de giration...) ; connaissances en comptabilité publique ; esprit d'initiative et de synthèse ; qualités relationnelles et sens du travail en équipe ; titulaire du permis B.

Réf : 79 SR.AM.12.227 - Poste basé à Gennevilliers

Assistant familial

Plus qu'un métier : offrir une vie de famille à des enfants

Renseignez-vous : 0800 307 793 (appel gratuit)

Adresser votre candidature et votre curriculum vitae
par courriel : recrut@cg92.fr ou par courrier : Monsieur le Président du Conseil général - Hôtel du Département - Département Ressources Humaines et Modernisation Service Emploi-Effectifs - 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquer la référence afférente au poste.
Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.net

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil général des Hauts-de-Seine.
Directeur de la publication : Muriel Hoyaux
Rédaction : Virginie Rapin - **Mise en page** : Khadija Abid
Crédits photos : CG92 / Service Photo ou DR - **Diffusion** : Annie Poirier (comdiffusion@cg92.fr)
www.hauts-de-seine.net
Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 1964-9304 - Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez vous abonner gratuitement à *La Lettre bleue*, écrivez à Annie Poirier
Courriel : comdiffusion@cg92.fr
Tél. : 01 41 37 10 88